

GUIDE COP22

Mode d'emploi pour votre participation à la
22^{ème} Conférence des Parties pour le Climat

Marrakech, Maroc - 7-18 Novembre 2016



Version Octobre 2016

Sommaire

I. INTRODUCTION A LA COP 22.....	3
1. QU'EST-CE QU'UNE COP ?	3
2. MARRAKECH, LA COP DE L'ACTION	3
3. COMPRENDRE LES FONDAMENTAUX DE LA COP22.....	4
4. QUELLE PLACE POUR L'EAU DANS LA COP 22 ?	7
5. LES MESSAGES DU PFE POUR LA COP 22	9
II. S'IMPLIQUER DANS LA COP22	11
1. PARTICIPER ET ORGANISER VOS EVENEMENTS SUR LES DIFFERENTS LIEUX DE LA COP22	11
2. S'INTEGRER DANS LES ACTIONS EAU ET CLIMAT MENEES PAR LE PFE	17
A. VALORISATION DES SOLUTIONS DES MEMBRES DU PFE	17
B. LA POURSUITE DU PLAIDOYER EAU ET CLIMAT A L'ECHELLE INTERNATIONALE, NOTAMMENT A TRAVERS L'INITIATIVE INTERNATIONALE #CLIMATEISWATER	22
3. AUTRES DISPOSITIFS DE VISIBILITE.....	24
III. LOGISTIQUE : PREPARER VOTRE VENUE A MARRAKECH	25
IV. LES OUTILS DU PARTENARIAT FRANÇAIS POUR L'EAU POUR LA COP22	28
V. ANNEXES.....	29

I. INTRODUCTION A LA COP 22

1. QU'EST-CE QU'UNE COP ?

La Conférence des Parties (COP) instituée lors de l'adoption de la Convention Cadre des Nations unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) au Sommet de Rio en 1992 est l'organe suprême de la Convention et réunit toutes les Parties à la Convention (soit les 195 pays qui l'ont ratifiée). Elle se réunit tous les ans pour faire le point sur l'application de la Convention, adopter des décisions qui définissent davantage les règles fixées, et négocier de nouveaux engagements. Les principaux sujets de négociation depuis Bali (2007) sont **l'atténuation, l'adaptation, le financement, les transferts de technologie et la transparence**. La « **responsabilité commune mais différenciée** » - reconnaissant la responsabilité historique des émissions de GES des pays développés dans le dérèglement climatique - est une problématique transversale à toutes les composantes de la négociation.

Source : Ministère français de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer

2. MARRAKECH, LA COP DE L'ACTION

LA COP22 DE MARRAKECH AURA LIEU DU 7 AU 18 NOVEMBRE 2016.

Cette Conférence des Parties devrait accueillir près de 25000 participants sur le site du palais Bab Ighli à Marrakech.

La COP22 prendra le relais d'une COP21 au cours de laquelle des avancées importantes ont été enregistrées. Elle devra s'inscrire dans l'action pour concrétiser les différents axes retenus dans l'Accord de Paris, notamment ceux qui ont trait à l'adaptation, la transparence, le transfert de technologies, l'atténuation, le renforcement des capacités et les pertes et préjudices.

Pour Salaheddine Mezouar, président de la Cop22, cette conférence est une « opportunité pour porter la voix des pays les plus vulnérables face aux changements climatiques, en particulier celle des pays africains et des Etats insulaires. Il est urgent d'agir devant ces enjeux liés à la stabilité et à la sécurité », a-t-il déclaré. Aussi, la COP22 se veut être celle de l'action.

DE LA COP21 ...

La COP21 de Paris était particulièrement décisive car elle s'inscrivait dans la fin d'un cycle : elle préparait l'après Protocole de Kyoto pour la période post-2020.

La COP21 a été historique car elle a enregistré une mobilisation permettant d'atteindre un accord universel le 12 décembre 2015 visant à limiter le réchauffement global à 2° C en poursuivant les efforts pour parvenir à 1,5°. Différentes décisions ont été fixées pour y parvenir : prochaine version des Contributions nationales (NDC) t en 2018 avec ensuite actualisation tous les 5 ans, reconnaissance de l'adaptation au même titre que l'atténuation et prévision d'un financement plancher de 100 milliards de US\$ par an à partir de 2025 ainsi qu'un mécanisme financier pour couvrir les pertes et dommages.

Cette COP a également permis un nouvel essor pour l'eau sur le plan international : si l'eau n'est pas mentionnée explicitement dans l'accord, elle se retrouve à travers le volet adaptation. En effet, 93%

des contributions nationales soumises par les Etats lors de la COP 21 (NDCs) en matière d'adaptation concernent l'eau. Elle a également fait l'objet d'un focus officiel d'une demi-journée bleue, lors de la journée Résilience, avec la présentation de différentes initiatives de la société civile dans le cadre du Lima-to Paris-Action-Agenda (LAAA) : le Pacte de Paris pour les bassins, l'Alliance des Mégacities, et la Business Alliance.

A travers la nouvelle initiative internationale #climateiswater, la société civile a également pu faire entendre la voix de l'eau en organisant le 2 décembre 2015 plusieurs événements dédiés, dont une matinée de présentation de solutions concrètes internationales au sein du grand auditorium de l'espace société civile.

Une conférence de presse a par ailleurs fait valoir l'engagement de la Ministre déléguée en charge de l'eau marocaine, Charafat Afilal pour la mise en place d'un événement eau et climat préparatoire à la COP22.

... A LA COP 22 : EVENEMENTS PREPARATOIRES IMPORTANTS

CONFERENCE EAU ET CLIMAT A RABAT : Le PFE était fortement partie prenante lors de la conférence sur l'eau et le climat, préparatoire à la COP22 qui s'est tenue à Rabat les 11 et 12 juillet sur le thème de "La sécurité hydrique pour la justice climatique. Le président du PFE, Jean Launay, a ainsi été invité à réaliser la clôture de l'événement. Le PFE distingue trois conclusions majeures de la conférence :

1. Un appel ministériel pour la COP22 (Waterforafrica) a été lancé à la suite d'une table ronde réunissant 22 Etats africains.
2. Les conclusions des sessions très riches et intéressantes seront à retrouver dans un livre bleu qui sera présenté à la COP22.
3. La Ministre déléguée de l'eau Mme Afilal a salué le succès de la conférence en la qualifiant de « mini COP de l'eau », pouvant être reconduite d'année en année.

MEDCOP22 : Tanger a abrité les 18 et 19 juillet la 2^{ème} édition de la MedCOP climat pour parler des problématiques de l'environnement telles qu'elles se posent pour les pays riverains de la Méditerranée. Cette Medcop qui a réuni près de 3000 experts a clôturé ses travaux par l'adoption d'une Charte de gouvernance des territoires de la Méditerranée qui recommande de créer un "cadre organisé de dialogue inter-régions méditerranéennes". La Sicile abritera la 3^{ème} édition prévue en 2017.

CLIMATE CHANCE : Le sommet des acteurs non étatiques Climate Chance s'est déroulé à Nantes du 26 au 28 septembre 2016. Les acteurs de l'eau se sont rassemblés au sein d'une coalition et ont organisé un forum permettant de présenter une feuille de route eau et climat commune qui inclut les initiatives existantes notamment celles de l'Agenda de l'Action.

3. COMPRENDRE LES FONDAMENTAUX DE LA COP22

L'objectif de la COP22 est de réussir à définir les axes, orientations et moyens disponibles pour la mise en œuvre de l'Accord de Paris et de présenter des solutions concrètes pour l'action.

La feuille de route de la COP22 telle qu'énoncée par le gouvernement marocain se décline selon 5 axes :

Axe 1 : Être dans la continuité de l'accord de Paris

Axe 2 : Maintenir l'élan de mobilisation impulsé par l'ensemble des parties

Axe 3 : Réduire l'émission de gaz à effet de serre d'ici 2020

Axe 4 : Consolider la mobilisation des acteurs non-étatiques

Axe 5 : Développer le système financier Fond vert pour le climat impulsé par la COP15 de Copenhague

Disponible sur le site de la COP22 : <http://cop22forum.org/portfolio-item/feuille-de-route-de-la-cop22/>

LES 4 PILIERS DE L'ALLIANCE DE PARIS POUR LE CLIMAT CONTINUENT DE FORMER UN SOCLE DE REFLEXION POUR LA COP22:

1^{er} pilier : l'Accord

L'accord approuvé lors de la COP21 le 12 décembre 2015 vise à limiter le réchauffement global à 2°C, voire 1,5°C.

La ratification de l'accord par l'Union Européenne en Octobre permet l'entrée en vigueur rapide de l'Accord dès le 4 novembre 2016. La COP22 sera donc bien celle de sa mise en œuvre.

2^e pilier : les NDC

Les Contributions nationales déterminées, élaborées par chaque gouvernement et répertoriées au sein de l'UNFCCC, présentent les engagements volontaires de chacune des Parties pour réduire les rejets de gaz à effet de serre et s'adapter aux effets du changement climatique.

162 contributions ont été publiées sur la plateforme de l'UNFCCC à la date du 1^{er} juin 2016 (161 Etats membres + l'Union Européenne au nom de ses 28 pays membres) sur un total de 197 Parties concernées par les négociations.

L'enjeu est désormais double :

- Les Etats devront réussir à décliner ces engagements dans leurs stratégies nationales d'adaptation et d'atténuation ;
- La trajectoire liée aux contributions nationales reçues est aujourd'hui comprise entre 2,7 et 3,5°C. La révision des NDCs en 2018 sera donc cruciale afin de limiter le réchauffement global à 2°C tel que requis par l'Accord de Paris.

3^e pilier : Financement

La communauté internationale a décidé de créer un Fonds Vert pour le Climat pour héberger une large partie des financements climat, l'objectif étant d'atteindre 100 milliards US\$ par an d'ici 2020 (décision engagée au sommet de Copenhague par les pays développés).

Le Fonds Vert pour le Climat (FVC) est le principal instrument de la finance climatique post-2020. 10 milliards de dollars de lancement pour ce Fonds ont été réunis lors de la COP de Lima (décembre 2014) mais les conditions de réunion des 100 milliards de dollars par an que le Fonds Vert doit rassembler pour financer les projets d'adaptation (50% des financements) et d'atténuation ne sont pas encore clairement établies.



Un des enjeux de la COP22 et des suivantes sera de consolider les mécanismes de financement mis en place :

- Renforcement des sources de financement de ces fonds climat afin d'atteindre l'objectif de 100 milliards US\$ par an d'ici 2020 ;
- Rééquilibrage de la répartition des fonds entre l'adaptation et l'atténuation ;
- Mise en place de mécanismes pour renforcer l'accessibilité des fonds, notamment pour les pays les plus vulnérables.

4^e pilier : L'agenda des solutions

L'Agenda des Solutions, défini par les Nations unies et très soutenu par la France, a été la véritable innovation de la COP21. Cet Agenda des Solutions représente l'ensemble des initiatives complémentaires à l'Accord de Paris qui associent gouvernements et acteurs non-étatiques. Ces initiatives visent à soutenir et amplifier les engagements des États en apportant des actions concrètes pour la réduction des émissions de GES, l'adaptation aux impacts du dérèglement climatique et le financement de ces actions.

Trois initiatives officielles existent dans le domaine de l'eau :

1. Le Pacte de Paris sur l'eau et l'adaptation au changement climatique dans les bassins des lacs, des rivières et des aquifères résume les principes et recommandations pour l'adaptation dans les bassins. Il rassemble aujourd'hui 348 organisations signataires de 87 pays. Ce Pacte est piloté par l'INBO et l'UNECE.
2. L'Alliance des entreprises pour l'eau et le climat pilotée notamment par CDP, SUEZ vise à recueillir les engagements des entreprises pour mesurer et surveiller leur empreinte eau. L'alliance produira un rapport en 2020 pour évaluer les progrès réalisés par les entreprises. Pour l'instant, 30 entreprises ont rejoint l'alliance.
3. L'alliance des Mégacités pour l'eau et le climat est portée par l'UNESCO PHI, ARCEAU, le SIAAP et soutenu par le réseau ICLEI. Son but est de nouer un dialogue sur l'eau et le climat entre les différentes mégacités afin d'échanger sur les bonnes pratiques. Une monographie de 15 mégacités a été produite dans le cadre de l'Alliance et sera présentée à Habitat III à Quito.

Cet Agenda des Solutions est et restera un des piliers officiels des COP. L'enjeu pour la COP22 sera de réussir à définir la gouvernance des alliances créées ainsi que le processus de suivi et d'évaluation des initiatives.

BOITE A OUTILS COP22

Téléchargez les documents de référence à connaître pour comprendre le contexte de la COP22:

Les rapports du GIEC, le texte du protocole de Kyoto et de l'Accord de Paris, la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques, l'Aide-mémoire: Alliances and Coalitions Global Forum Rabat, June 23rd and 24th, 2016 sur cette page bibliographique <http://www.cop22.ma/fr/documents>

Le kit de communication officiel: les différents logos en haute définition pour les réseaux sociaux : <http://www.cop22.ma/fr/content/kit-de-communication>

4. QUELLE PLACE POUR L'EAU DANS LA COP 22 ?

195 parties, de nombreux organes subsidiaires, des processus complexes... L'eau est présente de manière transversale dans les négociations, et bénéficie cette année d'une Journée Officielle Eau.

L'EAU DANS LES NEGOCIATIONS :

On retrouve l'eau transversalement dans toute l'armature opérationnelle de la CCNUCC consacrée à **l'adaptation**. A la demande de nombreux pays, encore peu émetteurs de GES mais inquiets de leurs capacités à faire face aux conséquences du dérèglement climatique, le dossier adaptation, et avec lui celui de l'eau, prennent une place de plus en plus importante à chaque COP :

- Dans les Contributions Nationales Déterminées par Pays (NDC), l'eau apparaît comme la priorité principale des pays en matière d'adaptation, suivi ensuite par l'agriculture et la santé. **L'eau est mentionnée dans 93% des NDC qui présentent un volet Adaptation**. Ces mentions portent pour la majorité sur 4 aspects : Gestion des risques, Eau agricole, GIRE, et Eau-Assainissement-Hygiène (étude PFE-Coalition Eau juin 2016). Les NDC feront l'objet :

- D'un processus de révision : L'Accord de Paris prévoit que toutes les Parties devront actualiser leur contribution ou en communiquer une nouvelle, plus ambitieuse, tous les 5 ans à partir de 2025.
- D'un processus de bilan : Un état d'avancement de la mise en œuvre des NDC sera réalisé tous les 5 ans à partir 2023. A noter qu'un premier « dialogue de facilitation » aura lieu en 2018 lors de la COP24 en Chine pour préfigurer de ce système de bilan.

- Le **programme REDD+** concernant le potentiel d'atténuation des forêts implique évidemment la question de l'eau, ressource indispensable pour alimenter les puits de carbone que sont les forêts.

- Le **mécanisme de « Pertes et Préjudices »**, instauré « pour remédier aux pertes et aux préjudices liés aux incidences des changements climatiques, notamment aux phénomènes météorologiques extrêmes et aux phénomènes qui se manifestent lentement, dans les pays en développement particulièrement exposés aux effets néfastes de ces changements », intègre la question de l'eau via les sécheresses, les pluies extrêmes, les inondations, la hausse du niveau de la mer et les phénomènes de submersion.

- L'un des principaux enjeux traité par le **programme de travail sur l'agriculture développé depuis Durban** est l'adaptation au dérèglement climatique pour éviter les déficits en eau, parmi d'autres impacts comme les questions de l'augmentation du stockage du carbone dans les sols qui nécessitent une profonde modification des pratiques culturales et la réduction des émissions de méthane dans l'atmosphère provenant des déchets agricoles et de l'élevage, impliquant également l'eau.

- Le **Programme de Nairobi**, programme de soutien à l'adaptation qui cherche à aider les pays à mieux comprendre les impacts du dérèglement climatique et la vulnérabilité ainsi qu'à renforcer leur capacité à prendre des décisions informées en matière d'adaptation donne une place importante à l'eau. Ce programme nourrit notamment les programmes d'actions nationaux pour l'adaptation (PANA) à l'intention des pays les moins avancés et fournit une base de données sur les stratégies d'adaptation locales.

- Enfin, **l'eau est très présente dans les projets d'adaptation et d'atténuation financés par divers fonds internationaux dont le Fonds d'Adaptation et le Fonds Vert**, avec l'opérationnalisation progressive de ce dernier.

Sources : CCNUCC, FAO

UNE JOURNEE OFFICIELLE POUR L'EAU ET PLUSIEURS TEMPS FORTS

Pour la première fois, une journée entière sera consacrée aux enjeux liés à l'eau, le **mercredi 9 novembre**. Cette journée « eau » officielle est un signal positif qui montre que les marocains souhaitent faire de l'eau un des sujets prioritaires de la COP22.

Deux événements officiels pour l'eau

Sur la zone bleue, 2 événements officiels consacrés aux initiatives eau de l'Agenda de l'Action seront organisés, avec pour objectif de :

- Présenter les initiatives les plus effectives, qui ont progressé et sont à même de délivrer des résultats mesurables, mettre en avant des projets exemplaires et des bonnes pratiques ;
- Offrir un espace de dialogue entre les acteurs non étatiques et les Parties sur les enjeux liés à l'eau et au changement climatique ;
- Permettre une réflexion sur les politiques à développer dans le secteur de l'eau ;
- Définir un plan d'action pour le secteur, incluant des points d'étape spécifiques et des indicateurs de progression.

10h-12h30 : Un événement le matin "Showcase water" montrera des bonnes pratiques et projets exemplaires en lien avec les trois initiatives officielles du Global Climate Action Agenda :

- Le Pacte de Paris sur l'eau et l'adaptation aux effets du changement climatique dans les bassins, les lacs et les aquifères, coordonné par le RIOB et l'UNECE.

Contact : *Edouard Boinet* (e.boinet@oieau.fr)

- L'Alliance des Mégacités pour l'Eau et le Climat, coordonnée par l'UNESCO-HIP, ARCEAU et le SIAAP, supporté par ICLEI.

Contact : *Joakim Giacomoni* (joakim.giacomoni@siaap.fr) et *Bruno Nguyen* (b.nguyen@unesco.org)

- L'Alliance des Entreprises pour l'Eau et le Climat, coordonnée par CDP et Suez.

Contact : *Cate Lamb* (cate.lamb@cdp.net)

Cet événement permettra de présenter un nouveau Réseau international de parlementaires pour l'eau. Ce Réseau vise à mobiliser et aider les parlementaires du monde entier à agir dans leurs pays en faveur du secteur de l'eau, en particulier en lien avec le changement climatique.

Contact : *Sarah Robin* (sarah.robin@cerclefrançaisdeleau.fr)

13h30 – 16h : L'événement de l'après-midi « Dialogue Water » visera à établir un dialogue entre les Etats et les organisations non étatiques pour la meilleure mise en œuvre de l'accord de Paris sur la dimension eau.

Une conférence de presse : Le Conseil Mondial de l'Eau tentera de placer une conférence de presse au nom de l'initiative #ClimatelsWater le 9 novembre.

Contact : *Carole Schaal Cornillet* (c.schaal@worldwatercouncil.org)

Plusieurs autres événements Eau sont organisés tout le long de la COP avec notamment un focus thématique Eau l'après-midi du 8 novembre sur la zone verte.

5. LES MESSAGES DU PFE POUR LA COP 22

Le Partenariat Français pour l'Eau cherche à mobiliser les décideurs de l'eau et du climat à tous les niveaux. Les messages du PFE sont les suivants :

PLACER L'EAU AU CŒUR DE L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

93% des volets « adaptation » des contributions nationales (NDC) soumises à la COP21 abordent l'eau (Etude PFE-Coalition Eau actualisée en juin 2016) : l'eau est donc bien perçue comme un enjeu majeur par les Etats dans un contexte de dérèglement climatique : sécheresses, inondations, élévation du niveau de la mer, dégradation de la qualité des eaux et de la biodiversité aquatique etc. Le changement climatique participe en effet à la modification dans le temps et dans l'espace de la répartition des ressources en eau, entraînant des impacts économiques, sociaux et environnementaux partout dans le monde y compris en Europe.

La Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques doit prendre en compte l'eau comme une priorité dans les discussions sur l'adaptation, y compris au sein du Comité de l'Adaptation, afin que l'eau trouve sa place lors de la COP22 et dans la déclaration de Marrakech.

PRENDRE EN COMPTE LE ROLE DE L'EAU POUR L'ATTENUATION

L'eau, élément commun à la plupart des Objectifs de Développement Durable (1, 2, 3, 4, 6, 7, 8, 11, 13, 14, 15) est aussi importante pour l'adaptation au changement climatique que l'énergie l'est pour l'atténuation. Mais si l'eau est une des clés de l'adaptation, n'oublions pas qu'elle peut également contribuer de façon relativement importante à l'atténuation des émissions de gaz à effet de serre à travers une meilleure gestion de l'énergie liée à ses différents usages, par exemple la production d'eau potable et le traitement des eaux usées ainsi que son transport. L'eau peut également être un moyen durable de production d'énergie.

ASSURER LA COHERENCE AVEC LES OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE

La question de l'eau et du changement climatique est indissociable de celle des Objectifs de Développement Durable (ODD). En effet, les changements climatiques rendent plus difficile l'atteinte des cibles liées à l'eau : la réussite de l'ODD6 dépendra de notre capacité à lutter contre le changement climatique. De même, de nombreux projets dans le domaine de l'eau contribueront à l'atteinte des cibles de l'ODD13 sur le climat. Une cohérence et une complémentarité devra donc être assurée dans la mise en œuvre de ces ODD et de l'Accord de Paris sur le climat. Par exemple, le rapportage pourrait être le même pour ces deux processus.

DECLINER LES ENGAGEMENTS DANS LES POLITIQUES NATIONALES

L'attention des Etats doit être portée sur le fait de réussir à décliner leurs contributions nationales (NDC) dans leurs stratégies d'adaptation et d'atténuation nationales : l'eau devra apparaître comme une priorité dans une politique intégrée avec d'autres axes majeurs dont l'énergie, la sécurité alimentaire, la santé, l'éducation. Un appui financier mais aussi technique devra être donné en ce sens aux Etats par la communauté internationale. La société civile a un rôle important à jouer pour sensibiliser l'opinion publique sur l'importance d'intégrer l'eau dans ces stratégies, et mobiliser les gouvernements à adopter des mesures en ce sens.

FAVORISER DES FINANCEMENTS ADAPTES

L'attention des bailleurs de fonds doit être attirée sur la question des financements, notamment avec l'ouverture des fonds climat (Fonds Vert, Fonds d'Adaptation) aux projets d'adaptation dans le

secteur de l'eau. A terme, 50% de ces fonds devraient être dédiés à l'adaptation. Au sein de ces financements liés à l'adaptation, l'eau devra ainsi constituer une des fortes priorités. Ces financements, qui s'ajouteront à ceux dédiés au développement, devront être rendus plus facilement accessibles aux pays en développement.

Ils devront soutenir des politiques intégrées de la gestion de la ressource en eau par bassin, comprenant non seulement des projets d'infrastructures mais aussi des mesures permettant d'améliorer la connaissance des ressources disponibles et d'améliorer la gouvernance de la gestion de l'eau en impliquant la société civile. Ces financements devront ainsi être orientés vers le renforcement des capacités des autorités de gestion, et comprendre le suivi et l'évaluation des politiques de gestion de l'eau. A cette fin, des outils de financements adaptés aux pays, en particulier ceux les moins avancés, devront être trouvés.

Au-delà des financements internationaux, des mécanismes de financements nationaux, de bassin, locaux, devront être mis en place ou renforcés ainsi que des mécanismes innovants : coopération décentralisée, taxe sur les transactions financières etc.

MIEUX CONNAITRE LES IMPACTS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE SUR LES RESSOURCES EN EAU

Pour analyser au mieux les besoins en termes de réponse au changement climatique, il est nécessaire de renforcer la connaissance du climat et de ses conséquences sur la gestion de l'eau, notamment au niveau local. Il s'agit de disposer d'un maximum d'informations pour agir au mieux sur la base de données mesurées (stations hydro-météo, etc.) ou projetées (modélisations) et de systèmes d'information sur l'eau qui permettent une meilleure prise de décision.

S'UNIR POUR PLUS DE VISIBILITE

La communauté internationale de l'eau doit être unie (exemple de l'initiative #Climateiswater) et doit savoir se rapprocher et se faire comprendre de celle du climat mais aussi de l'énergie et de l'agriculture.

La COP22 doit permettre de valoriser les initiatives lancées à la COP 21 pour mobiliser les Etats, les villes et le secteur privé sur les enjeux eau & climat, en vue d'un suivi à la COP de Marrakech, notamment le Pacte de Paris sur l'adaptation au changement climatique dans les bassins des cours d'eau, fleuves et aquifères transfrontaliers, l'Alliance des méga-cités pour l'eau face au changement climatique, l'Alliance du business pour l'eau et le changement climatique. D'autres initiatives telles que celles portées par les jeunes ou les ONGs seront également valorisées.

Un Réseau international de parlementaires pour l'eau sera mis en place le 9 novembre. Ce Réseau vise à mobiliser et aider les parlementaires du monde entier à agir dans leurs pays en faveur du secteur de l'eau, en particulier en lien avec le changement climatique.

DES SOLUTIONS ET INNOVATIONS AU SERVICE DU DE L'EAU ET DU CLIMAT

Découvrez des projets eau et climat multi-acteurs dans les publications « Eau et Climat, Agir pour l'Avenir » et « Adaptation au changement climatique dans le domaine de l'eau : typologie et recommandations pour l'action » disponibles en ligne sur le site du PFE. Une publication spécifique relative à l'expertise **française en matière de connaissance sera également mise en ligne juste avant la COP 22.**



II. S'IMPLIQUER DANS LA COP22

1. PARTICIPER ET ORGANISER VOS EVENEMENTS SUR LES DIFFERENTS LIEUX DE LA COP22

Pendant des siècles, le palais de Bab Ighli, situé sur le boulevard Mohammed VI, fût l'entrée principale de la médina de Marrakech. Il doit son nom à ceux qui étaient en charge de la surveillance de ce passage vers la médina, situé sur la route de la vallée de l'Ourika.



C'est donc un lieu historique chargé de symboles qui a été choisi pour accueillir les travaux de la COP22 et c'est une véritable petite ville dans la ville que les participants y découvriront, avec 223 647 m² aménagés pour abriter les différentes zones nécessaires à l'accueil des délégations.

Cet espace sera scindé en deux zones principales :

UNE ZONE BLEUE : espace géré par les Nations Unies où se déroulent les négociations. Accessible 24h/24, tout au long de la COP, exclusivement aux personnes accréditées par la CCNUCC. Au total : 157 000 m² dont 80 000 m² couverts.

UNE ZONE VERTE, espace géré par les organisateurs de la COP (Maroc), divisé en deux espaces : **espace société civile** ouvert à tous et une **zone innovation**, réservée aux entreprises. 10 000 m² couverts

A LA ZONE BLEUE – « ESPACE DES NEGOCIATIONS » - CIBLE : LES NEGOCIATEURS

COMMENT Y RENTRER ?

La zone bleue bénéficie d'un statut d'inviolabilité : l'aménagement, l'accès, la programmation et la sécurité de cette zone sont entièrement gérés par la CCNUCC. Il faut donc une accréditation délivrée par la CCNUCC pour accéder à la zone. Les demandes d'accréditations pour la COP22 sont désormais closes.

Le PFE n'étant pas observateur auprès de la CCNUCC, il ne peut donc pas fournir d'accréditation à ses membres.

Remarque pour les prochaines éditions : Les demandes d'accréditation auprès de la CCNUCC sont à effectuer très en amont: https://onlinereg.unfccc.int/onlinereg/index_observers.html

DISPOSITION DE LA ZONE BLEUE

La zone bleue abrite, en plus du centre de conférences où se dérouleront les séances plénières (ouverture et clôture notamment), le Bureau du secrétariat de la CCNUCC, celui de la présidence marocaine de la COP22, les bureaux des différentes délégations, les salles de négociations, les événements parallèles / Side-Events et un espace réservé aux médias.

Elle comprend notamment 2 salles plénières, 30 salles de conférences et réunions entre négociateurs, et 10 salles de réunions réservées aux observateurs. D'autres espaces fonctionnels sont prévus dont ceux dédiés aux débats-événements, expositions, pavillons, accueil et sécurité, carrés hautes personnalités et délégations, bureaux de l'ONU, médias et télédiffusion, services et restauration.

Parmi les pavillons, il y aura:

- Un **Pavillon France** de 200m2 coordonné par le Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer. Ce pavillon sera situé dans le hall Europe, près de l'entrée de la zone bleue. Le programme du pavillon est en cours de finalisation.

Pour toute question concernant le Pavillon France en zone bleue, contactez : sophie.taliere@developpement-durable.gouv.fr

- Un **Pavillon ONU** ;
- Un **Pavillon Union Européenne** ;
- Un **Pavillon OCDE**.

TEMPS FORTS DE LA ZONE BLEUE

Un **agenda officiel provisoire** pour la zone bleue a été dévoilé et est consultable ici :

http://unfccc.int/files/meetings/marrakech_nov_2016/application/pdf/overview_schedule_marrakech.pdf . Les journées thématiques officielles sont rappelées sur la page suivante.

Le **programme des side-events** de la zone bleue est par ailleurs disponible ici : https://seors.unfccc.int/seors/reports/events_list.html?session_id=COP22

B. « LA ZONE VERTE » - CIBLE : LA SOCIÉTÉ CIVILE

La zone verte sera scindée en deux espaces :

a. Un espace spécifique pour l'ensemble de la société civile

COMMENT Y RENTRER ?

Une accréditation n'est pas nécessaire mais une demande pour rentrer sur la zone verte doit également être effectuée cette année, permettant de récupérer des badges à l'entrée de la COP.

Envoyer nom du participant, numéro de passeport, nationalité, nom de votre organisation à l'adresse societecivile@cop22.ma.

DISPOSITION DE LA ZONE VERTE

Cette zone accueille des stands d'expositions individuels et des stands d'expositions collectifs et est ouverte à tous : représentants et membres de l'ONU, délégations officielles, acteurs non étatiques, ONG, entreprises privées, syndicats, communauté scientifique, agriculteurs, peuples indigènes, organisations et institutions étatiques et collectivités territoriales venues du monde entier, se côtoieront pendant près de 2 semaines dans ces espaces qui abriteront également ceux dédiés aux expositions et à la restauration et bien d'autres parties communes destinées à favoriser la détente, la découverte, l'échange et le dialogue.

Cette zone sera organisée autour de 6 pôles thématiques :

- Université et recherche,
- Genre (femmes et climat),
- Jeunes,
- Culture
- Territoire¹
- Tradition

6 espaces agoras seront disponibles en lien avec ces 6 pôles thématiques pour débattre, échanger et proposer des événements (un appel à contributions devrait être lancé prochainement). Une librairie est aussi prévue, ainsi qu'un espace réservé aux activités culturelles.

Le Partenariat Français pour l'Eau a obtenu un espace gratuit pendant l'ensemble des deux semaines sur l'espace montagnes/eau.

JOURNÉES THÉMATIQUES EN ZONE VERTE

Alors que la journée officielle eau de la zone bleue a été placée le 9 novembre, la journée thématique « eau » de la zone verte se déroulera lors de l'après-midi du mardi 8 novembre. Retrouvez le programme pour cette journée ici :

http://www.cop22.ma/sites/default/files/Tuesday%208%20PDF%20VF_0.pdf

¹ Le pôle Territoire est lui-même divisé en plusieurs espaces thématiques : eau & montagnes ; faune et flore ; développement durable ; Eco-lieux ; énergies & solutions ; gestion des Oasis ; régions & villes, solidarité & économie sociale)

Pas moins de 23 événements eau sont programmés pour cette journée !

Une journée thématique résilience est également affichée pour le 9 novembre.

Retrouvez l'intégralité de la programmation des side events qui auront lieu sur l'espace société civile ici : <http://www.cop22.ma/fr/content/side-events-0>

Journées Thématiques en Zone Verte														
	Lundi 07	Mardi 08	Mercredi 09	Jeudi 10	Vendredi 11		Samedi 12		Lundi 14	Mardi 15	Mercredi 16	Jeudi 17	Vendredi 18	
9h-10h30	Ouverture de la COP							SOCIÉTÉ CIVILE						
11h-12h30		Forêts & Dégradation des Terres			Océans	Transport			Genre					Side Events Transversaux
13h-14h30														
15h-16h30	Jeunesse	Renforcement de Capacités	Résilience	Energie (1)			Villes et Territoires			Finance	Innovation	Agriculture		
17h-18h30														
19h-20h30														
		Eau							Education					
						Energie (2)								

MODALITES DES EVENEMENTS AU SEIN DE CET ESPACE

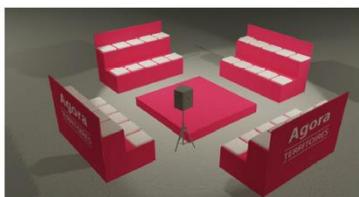
Les Side Events en Zone Verte se dérouleront au niveau de 9 salles situées entre la Zone Innovation et la Zone Société Civile. Les salles prévues pour les conférences, débats ou ateliers seront allouées pour une durée maximale de 90 min. 1 salle de 400 places, 2 salles de 100 et 6 salle de 50 seront mises à disposition. Elles comprendront tous les dispositifs nécessaires pour assurer si besoin une traduction de l'événement, à la charge de l'organisateur. Les demandes de side events sont désormais closes.

6 agoras seront présentes au sein de la zone verte afin de permettre l'organisation d'événements annexes. La plupart des événements du Partenariat Français pour l'Eau se dérouleront sur l'agora territoires.



Société Civile - Projet d'Agora en jardins 40 places

17/09/2016



Gratin 2 niveau
10 x 4 = 40 personnes
Qte 6
bois peint
coussins blancs
sonorisation Kit Liberry
miroir flaire
texte decoupe adhésif blanc

- ▶ UNIVERSITES
- ▶ JEUNES
- ▶ GENRE
- ▶ CULTURE
- ▶ TRADITIONS
- ▶ TERRITOIRES



Pour toute question relative à votre demande de side event ou stand, veuillez-vous adresser au contact suivant : societecivile@cop22.ma

Pour toute question logistique relative aux salles de conférences, interprétariat, veuillez-vous adresser à : logistiqueetsecurite@cop22.ma

Pour toute question concernant l'organisation d'événements sur les agoras : naima.mezianeelfkih@gmail.com

SERVICES DISPONIBLES SUR CETTE ZONE

Des services comme ceux de la poste, la banque et le tourisme seront mis en place de même qu'un centre de communication entièrement équipé en téléphonie, fax et télécopie, sera accessible dans l'enceinte du village.

Traiteur

Le traiteur officiel est le groupe Rahal avec un site web dédié pour la COP : <http://www.cop-gourmet.com>.

Pour toute demande s'adresser à :

MAHDI LAMRANI

Directeur des ventes

45, Rue Normandie, Mâarif, Casablanca - MAROC

Tél. +212 (0) 5 22 97 95 60 - Fax. +212 (0) 5 22 39 63 79 - MOB : +212 (0) 661 05 03 06

Email : mlamrani@grouperahal.ma

Skype : mahdi.lamrani

Envoi de documents

La société qui s'occupe des livraisons pour les exposants et le stockage sur le site est la société ESI.

L'espace de stockage de la COP est situé à l'adresse suivante :

ESI - COP 22

Lotissement Karam

Route de Safi

ZI Sidi Ghanem

Marrakech

Maroc

Attn. Rachid BENSABER

Mobile: 0621414005

Tous vos colis devront être expédiés à cette adresse.

En annexe, retrouvez l'étiquette qu'il faudra compléter et coller sur tous vos colis allant à la zone verte.

Numéro de suivi de votre expédition à envoyer au contact : bensaber.rachid@group-esi.com

NB : Notifiez le transporteur que vous choisirez de prendre en compte qu'un dédouanement à l'arrivée au Maroc ainsi qu'un règlement des droits et taxes de douane exigibles lors de l'importation au Maroc devront être effectués.

b. Un espace « innovations » pour les entreprises et décideurs professionnels

COMMENT Y RENTRER ? Une accréditation n'est pas nécessaire mais une demande de badge pour rentrer sur la zone verte doit également être effectuée cette année :

Envoyer nom du participant, numéro de passeport, nationalité, nom de votre organisation à l'adresse societecivile@cop22.ma.

DISPOSITION DES ESPACES

Cette zone comportera des Stands de 9, 50 et 100 m² présentant des « solutions » eau et climat. Cette zone s'inscrit dans la continuité des espaces Solutions COP21 du Grand Palais à Paris et de la galerie des solutions proposée au Bourget.

3. S'INTEGRER DANS LES ACTIONS EAU ET CLIMAT MENEES PAR LE PFE

Les actions que mènera le PFE s'inscrivent dans la continuité des actions initiées lors de la COP21 selon deux axes :

1. **La valorisation des savoir-faire des acteurs français de l'eau.**
2. **La poursuite du plaidoyer eau et climat à l'échelle internationale**, notamment à travers l'initiative internationale #climateiswater et la participation à la journée eau pendant la COP22.

A. VALORISATION DES SOLUTIONS DES MEMBRES DU PFE

a. En amont de la COP 22

- La réalisation d'une **publication sur la connaissance des ressources en eau**, premier volet d'une collection « expertise » pour le PFE. Cette publication rappelle les grands enjeux liés à la connaissance des ressources en eau et du climat et met en exergue trois grands types de solutions des acteurs français : l'acquisition de données hydrologiques et météorologiques nombreuses et de bonne qualité, la mise en place de Systèmes d'Information sur l'Eau fonctionnels ; le développement de modèles hydro-climatiques. Cette publication a été préparée par un sous-groupe du groupe de travail climat du PFE.

Retrouvez cette nouvelle publication ci-après : http://www.partenariat-francais-eau.fr/wp-content/uploads/2016/10/PFE_Expertise_FR_N1.pdf

- La **réimpression de documents clés** réalisés en collaboration avec les membres du PFE :
 - La publication Eau & Climat « agir pour l'avenir » présentant 25 actions menées par des acteurs français en France et à l'étranger

- La synthèse sur la typologie des actions et recommandations pour l'adaptation dans le domaine de l'eau réalisée en lien avec l'Agence Française de Développement
 - L'analyse de la place de l'eau au sein des contributions nationales par pays menée avec la Coalition Eau
- La **mise en place d'actions de communication et de relations presse** avec la réalisation d'un dossier de presse et de relations presse avec les médias.

b. Lors de la COP 22

EVENEMENTS PFE

Le PFE a soumis une demande pour plusieurs événements sur différents espaces de la COP22. Il disposera de 5 événements en zone verte et d'un événement en zone bleue. Retrouvez ci-après la liste de ces événements et le statut actuel de leur mise en route.

Les intervenants ont été sélectionnés par le bureau du PFE afin d'optimiser l'organisation des événements et valoriser au mieux les membres du PFE. Retrouvez ci-dessous le programme final.

Save the Date!

#CLIMATE IS WATER

LE PROGRAMME DU PARTENARIAT FRANÇAIS POUR L'EAU A LA COP22



Crises de l'eau, migrations : quelles conséquences humanitaires du changement climatique au Sahel?

Cet événement dressera un panorama des migrations dans le Sahel, en analysera les multiples causes et interrogera la notion de "réfugié climatique". Il fera le lien avec les crises liées à l'eau dans le Sahel (sécheresse, désertification, etc.) et leur impact sur la sécurité alimentaire. Il proposera des solutions pour la prise en charge humanitaire des populations touchées et pour le renforcement de leur résilience face au changement climatique.

Modérateur : Julien Eyrard (Action contre la Faim)

Participants : Action contre la Faim, Solidarités International, Eau Vive, Secours Islamique France, Plateforme sur les déplacements de populations liés aux désastres climatiques

TBC : Ministre de l'Eau et de l'Assainissement du Burkina Faso

8 novembre / 9h-10h30 • Agora Territoires

Les solutions des acteurs de l'eau français face au dérèglement climatique

L'événement présentera des actions concrètes développées sur les territoires et à différentes échelles, en rappelant que ces actions s'inscrivent dans le cadre des grands principes de la prise en compte de l'adaptation pour la gestion de l'eau: porter un regard climatique sur les actions de développement, renforcer la connaissance et les capacités, renforcer le cadre institutionnel, impliquer l'ensemble des parties prenantes, éviter la maladaptation.

Modérateur : Jean Luc Redaud (Partenariat Français pour l'Eau)

Participants : Agence Française de Développement, SUEZ, BRL Ingénierie, Coalition Eau, Société des Eaux de Marseille, Green Cross France et Territoires, Swelia

8 novembre / 11h-12h30 • Agora Territoires

Eau et climat : mieux connaître pour mieux gérer

Cet événement permettra de mettre en évidence la nécessité de développer les connaissances scientifiques pour mieux comprendre, évaluer et anticiper la résilience des hydro-systèmes face au changement climatique. Des exemples concernant l'acquisition de données, les Systèmes d'Informations sur l'Eau et la modélisation de l'impact du changement climatique sur les ressources en eau dans les années à venir seront présentés. L'événement permettra aussi de valoriser la nouvelle publication du PFE.

Moderateur : Eric Servat (Institut Montpellierain de l'Eau et de l'Environnement)

Participants : Institut de Recherche et de Développement (IRD), UNESCO-PHI, Organisation Météorologique Mondiale, Office International de l'Eau, Agence Française de Développement, Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM), Syndicat Interdépartemental d'Assainissement de l'Agglomération Parisienne (SIAAP), Université Constantine (Algérie), Institut National de Recherche en Sciences et Technologies pour l'Environnement et l'Agriculture (IRSTEA), Partenariat Français pour l'Eau

8 novembre / 17h-18h30 • Salle Oum Errabia

Retrouvez les "pitches solutions" des acteurs français de l'eau sur le Pavillon du Comité 21 - Club France Développement Durable le 9 novembre de 15h à 15h45 en zone verte. Avec Swelia, Veolia, Waterpreneurs...

Quelles évaluations des solutions d'adaptation dans le domaine de l'eau ?

Cet événement permettra d'entamer une réflexion sur la construction d'une méthode d'évaluation des solutions d'adaptation dans le domaine de l'eau plus intégrée : tenant compte des spécificités des contextes locaux et de la complexité des systèmes, s'appuyant sur des méthodes d'évaluation reconnues et des réalités pratiques, mettant en évidence les limites et les intérêts de différents critères. Cela permettra ainsi non seulement de s'interroger sur les notions d'adaptation mais aussi sur celles de mal adaptation.

Modérateur : Agathe Euzen (CNRS/AllEnvi)

Participants : Fonds d'adaptation, Veolia, Programme 5+5, Partenariat Français pour l'Eau, Convention Ramsar, Juriste droit privé - Université de Caen

10 novembre / 9h-10h30 • Agora Territoires

Eau & climat dans les territoires insulaires

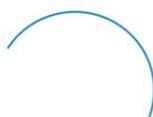
Cet événement sera l'occasion d'une réflexion avec la salle sur l'impact du changement climatique sur les ressources en eau et ses usages, et sur la résilience des territoires insulaires. Il est proposé que chacun partage les difficultés rencontrées et les expériences d'adaptation réussies, dans un format ouvert à la discussion.

Modérateur : Marc Vezina (Syndicat des Eaux d'Ile de France)

Participants : Office de l'eau de Martinique, LYSA group, Groupe de recherche et d'échanges technologiques (GRET), SUEZ, Pacific Indigenous & Local Knowledge Center Of Distinction, Institut National de Recherche en Sciences et Technologies pour l'Environnement et l'Agriculture, Agence Française de Développement

TBC : Réseau International des Organismes de Bassin, Syndicat Interdépartemental d'Assainissement de l'Agglomération Parisienne

10 novembre / 11h-12h30 • Agora Territoires



Zone bleue

Coopération pour une gestion intégrée des rivières, des lacs et des aquifères au service de l'adaptation au changement climatique

L'événement présentera les coopérations développées entre organismes de bassins des lacs, des fleuves et aquifères français et étrangers, notamment en Afrique, Asie de l'Est et Amérique Latine. Ces coopérations visent une gestion optimale des ressources en eau dans un contexte de changement climatique, par la mise en œuvre d'outils et méthodologies du modèle français de gestion intégrée par bassin. Seront notamment abordés les thèmes suivants :

- Renforcement des capacités en matière de connaissance
- Adaptation de la planification de bassin au changement climatique
- Renforcement de la gouvernance
- Financement

Modérateur : Réseau International des Organismes de Bassin (RIOB)

Participants : Agences de l'eau françaises, Réseau International des Organismes de Bassin (RIOB), Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer de France, Plan d'Action pour la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (PAGIRE) du Burkina Faso, Agence de l'eau Nakanbé, Commission Internationale du Bassin Congo-Oubangui-Sangha (CICOS), Syndicat Interdépartemental d'Assainissement de l'Agglomération Parisienne (SIAAP), Partenariat Français pour l'Eau

11 novembre / 16h45-18h15 • Pavillon France

Retrouvez les événements des membres du PFE :

<http://www.partenariat-francais-eau.fr/programme-des-evenements-eau-climat-a-la-cop-22/>

et les événements de la communauté internationale #ClimateWater :

<http://www.climateiswater.org/calendar/>

●13

Le secrétariat du PFE a pris contact avec les intervenants listés et finalise actuellement les programmes. Ces événements seront traduits anglais/français

Le PFE a demandé 4 créneaux de prise de parole de 10 minutes pour présenter des solutions sur le pavillon du Comité 21/ Club France. Cette demande est en cours d'examen.

STAND

Le PFE bénéficiera d'un stand sur les deux semaines de la COP, sur le Pôle Territoires de la zone verte n°C340

Le PFE partagera un stand de 54m² au sein de l'espace eau/montagne avec les associations suivantes : *Association des Population des montagnes du Monde, High atlas foundation ; la coalition civile pour la montagne ; Ass. Zenata Challalat ; Ass Taâlit pour le développement économique et social ; Federation des associations de développement Challalat au Maroc ; Coordination des activistes de l'environnement Mdiq ; Contrat Mondial pour l'eau au Maroc (AMCE).*

Le PFE disposera d'une présence permanente sur un espace de 6m².

NB : Contrairement à ce qui avait été envisagé au départ, il n'y aura pas d'agora centrale sur ce stand permettant l'organisation d'activités pour les participants du stand.

Retrouvez la modélisation du stand ci-après :



Appel à contributions sur le stand

Le PFE a lancé un appel à contributions vers ses membres pour leur donner plusieurs possibilités de visibilité au sein de ce stand :

1. *Réservation d'un espace* pour un rendez-vous de travail ou un mini événement type présentation d'un outil ou d'une solution (sur la zone collective eau et montagnes ou sur le stand PFE- Sous réserves des possibilités d'aménagement.) => **NB : Au vu des possibilités limitées sur le stand PFE, les demandes pouvant être réalisées seront plutôt des rendez-vous de travail en B to B (2 chaises disponibles). D'autres solutions sont à trouver pour organiser des mini événements.**
2. *Valorisation de vos supports sur le stand du PFE*—Possibilité d'occuper en personne le stand pour évoquer vos activités propres et/ou possibilité d'emmener une petite quantité de documents physiques pour les distribuer sur le stand.
3. *Interview vidéo par le secrétariat du PFE* : venez partager vos impressions sur la COP - diffusion des vidéos sur notre page « en direct de la COP22 »

Cet appel à contribution est désormais clos.

Transmission de supports numériques

Un ou plusieurs écrans seront mis à disposition des participants de l'espace collectif eau et montagne. Le PFE diffusera les vidéos et photos de ses membres.

- Critères vidéo : langue anglais et/ou français—de préférence sous-titrées - fichier mp4. Indiquer titre et organisme.
- Critères photos : en haute définition avec l'inscription ou copyright de votre organisme.

Envoi par wetransfer à clara.minjoulat-rey@partenariat-francais-eau.fr avant le 28 octobre.

TOUTES CES ACTIONS POURRONT ETRE REALISEES GRACE AU SOUTIEN DE NOS MEMBRES:

L'ONEMA et les Agences de l'eau, le Syndicat Interdépartemental pour l'assainissement de l'agglomération parisienne (SIAAP), le Syndicat des Eaux d'Ile de France (SEDIF), l'Agence Française de Développement, la Ville de Paris, EDF, Suez, Veolia et , le Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer et le Ministère des Affaires Etrangères, l'EPTB Seine Grands Lacs, la Société des Eaux de Marseille. **MERCI !!**

VALORISEZ-VOUS GRACE AU PFE

Un appel à contributions a également été lancé par le PFE pour recenser les événements des acteurs français de l'eau. Une valorisation sera faite dans notre dossier de presse et guide COP22.

Renseignez vos événements ici :

<https://docs.google.com/spreadsheets/d/15VivyTwPR387kvHEed7EJG6coIYqVMLrHicNJTj7YGc/edit#gid=969003754>.

Informez nous également de votre venue à la COP22 pour figurer au sein de la liste des délégués français de l'eau présents ici :

<https://docs.google.com/spreadsheets/d/15VivyTwPR387kvHEed7EJG6coIYqVMLrHicNJTj7YGc/edit#gid=239970239>

B. LA POURSUITE DU PLAIDOYER EAU ET CLIMAT A L'ECHELLE INTERNATIONALE, NOTAMMENT A TRAVERS L'INITIATIVE INTERNATIONALE #CLIMATEISWATER

a. Continuité de l'initiative Climateiswater



L'initiative Climateiswater a grandi depuis sa création en octobre 2015 sur une proposition du PFE.

LE COMITE DE PILOTAGE INTERNATIONAL

Cette initiative est menée par le Conseil Mondial de l'Eau. Elle est appuyée par un "comité de pilotage international", où figurent actuellement le Partenariat Français pour l'Eau, le Stockholm International Water Institute (SIWI), Alliance for Global Water Adaptation (AGWA), UNESCO – IHP, Réseau International de Organismes de Bassin (RIOB), Ministère de l'eau du Maroc, Nile Basin Discourse (Effet Papillon), IUCN, Women for water, Global Water Partnership, Green Cross , le Secrétariat International de l'Eau, l'Académie de l'eau, ARUP, CDP, IWRA et WWF.

Il est possible de rejoindre la campagne en tant que « supporter » : climateiswater@worldwatercouncil.org

QUELS OBJECTIFS ?

- Montrer l'unité de la communauté internationale de l'eau ;
- Mobiliser les décideurs ;
- Apporter plus de visibilité sur le lien eau et climat, sur les conséquences du dérèglement climatique sur l'eau et sur les solutions apportées par le monde de l'eau.

CLIMATEISWATER DEPUIS LA COP21

Le collectif d'acteurs réunis sous l'ombrelle Climateiswater a agi pour s'assurer une présence lors de deux événements internationaux clés de l'année 2016:

La Conférence eau et climat de Rabat co-organisée en juillet 2016 par le Conseil Mondial de l'Eau avec le gouvernement français et marocain a été réalisée sous le chapeau « climateiswater ». L'initiative a par cette occasion été saluée par la ministre de l'eau marocaine Mme. Charafat Afilal ainsi que par Xavier Sticker, ambassadeur pour l'environnement de la France. Climateiswater figure par ailleurs dans l'appel ministériel WaterforAfrica, comme un exemple à poursuivre pour une plus forte mobilisation de la communauté internationale de l'eau.

La Semaine Mondiale de l'Eau de Stockholm en août 2016 a été investie par l'initiative Climateiswater avec un événement organisé par des membres de son comité de pilotage dont le PFE sur le thème de la mise en place de l'accord de Paris. Un cocktail Climateiswater organisé par WWF a également permis de réunir la communauté internationale de l'eau lors de cette semaine internationale.

QUELLES ACTIONS CLIMATEISWATER POUR LA COP 22 ?

Stand : Le collectif Climateiswater sera visible sur la zone société civile en tant qu'exposant sur un stand de 9m2 partagé avec le coordonnateur de l'initiative, le Conseil Mondial de l'Eau. Un système de rotation devrait être mis en place afin de valoriser les différents membres du comité de pilotage de l'initiative, parmi lesquels figure le PFE. Modalités à suivre.

Calendrier des évènements : Des actions communes se dérouleront sur les sites officiels et l'espace société civile de la COP. Des actions individuelles portées par des membres du comité de pilotage pourront être labellisées climateiswater. Retrouvez et complétez le calendrier des événements climateiswater pour la COP22 afin de promouvoir vos activités auprès de la communauté

internationale : <https://docs.google.com/spreadsheets/d/1FaYRPEbShM3sXWSdAm--zac6Yk-Yv8O99EckeYO61zQ/edit#gid=0>

Un cocktail sera également organisé par le PFE pour la communauté internationale de l'eau lors de la COP22 : demande effectuée pour un positionnement le jour de la journée eau du 9 novembre.

Créations d'outils : Le PFE a été mandaté par le Conseil Mondial de l'Eau pour piloter la mise en place d'outils de communication pour la COP22, en lien avec le comité de pilotage de l'initiative :

- Il s'agit de la mise en place d'outils de base, nécessaire à la médiatisation de l'identité #Climateiswater : posters, kakémonos, cartes postales, cartes de visite, badges etc.
- Un site web permettra de recenser les différents acteurs / les supports eau et climat et le calendrier de la communauté internationale #Climateiswater. Découvrez prochainement le site à l'adresse : www.climateiswater.org

Relations presse : Le Conseil Mondial de l'Eau organisera une grande conférence de presse au nom de l'initiative climateiswater : demande effectuée pour un positionnement le jour de la journée eau du 9 novembre.

Vous souhaitez vous intégrer dans l'initiative ? Faire partie du programme international des événements #climateiswater ? Demandez le logo et votre adhésion auprès de : climateiswater@worldwatercouncil.org. Vous recevrez un kit d'adhésion. Retrouvez un flyer d'information en annexes.

3. AUTRES DISPOSITIFS DE VISIBILITE

A. AVEC LE COMITE 21 ET LE CLUB FRANCE DEVELOPPEMENT DURABLE

Le Comité 21 et le Club France Développement durable disposeront d'un pavillon de 100 mètres carrés en zone verte (zone dédiée à la société civile), partagé avec le dispositif Solutions Jeunes COP22 pour promouvoir l'action des organisations non étatiques françaises en faveur du climat et de la mise en œuvre de l'Accord de Paris, mais aussi favoriser les rencontres et les échanges multiacteurs.

Cet espace sera divisé en deux zones :

- Une zone d'exposition dédiée au Comité 21 Club France sur 15m2
- Une zone de prise de parole avec une vingtaine d'assises pour le public, une estrade avec fauteuils pour l'organisation de débats, prises de parole, un système vidéo/son.

Les membres de ces organisations dont le PFE et ses membres pourront faire remonter leurs contributions :

- **Diffusion de contenus audiovisuels** d'une durée maximale de 10 minutes. Ces vidéos pourront être projetées entre les débats et prises de parole.
- **Organisation de mini conférences / débats** d'une durée maximum de 45 minutes. Le Comité 21 et le Club France Développement Durable privilégieront les propositions orientées vers l'action multi-acteurs en faveur de la mise en œuvre de l'Accord de Paris.
- **Prises de parole d'une durée de 10 minutes** pour présenter une solution/innovation d'atténuation et/ou d'adaptation au changement climatique.

Si vous souhaitez contribuer via le PFE, remplissez les cases correspondant à l'activité « présentation de solutions sur le Pavillon Comité 21 » de notre formulaire événements : https://docs.google.com/forms/d/17_m6B7uT0icAZ09iHBjvqwJMlfANMolwTu_Gv_tBp-o/edit

Si vous êtes membres du Comité 21 ou Club France Développement Durable vous pouvez également directement contacter ces organisations à l'adresse suivante : schonfeld@comite21.org

III. LOGISTIQUE : PREPARER VOTRE VENUE A MARRAKECH

ENTREE SUR LE TERRITOIRE MAROCAIN

Pas besoin de visa pour les ressortissants français. Néanmoins tous les participants étrangers pénétrant sur le territoire marocain doivent être en possession d'un passeport valable au moins 3 mois.

VOLS

Marrakech est à seulement 3 heures de vol des principales capitales européennes et, est desservie directement par une vingtaine de compagnies aériennes : Royal Air Maroc, Air France, Lufthansa, Alitalia, Iberia, British Airways, Emirates...

Vous pouvez faire votre réservation pour un vol en consultant la centrale de réservation dédiée aux participants à la COP22 : cop22-marrakesh.com

HOTELS

Premier pôle touristique du Maroc, Marrakech dispose d'une infrastructure hôtelière importante, composée de plus de 1 400 établissements d'hébergement dont plus de 170 hôtels classés. Du prestigieux palace au boutique hôtel en passant par les riads, la ville ocre répond à tous les besoins et les budgets.

Il est possible de programmer votre séjour en visitant la centrale de réservation dédiée aux participants à la COP22 : cop22-marrakesh.com

De nombreuses possibilités de locations d'appartement sont possibles sur le site [Airbnb](https://www.airbnb.com)



**CONVENTION
CLIMAT (COP22)
DE MARRAKECH**
7 - 18 NOVEMBRE 2016

**LES SOLUTIONS
HEBERGEMENT
DU PARTENARIAT
FRANCAIS POUR
L'EAU**



Le Partenariat Français pour l'Eau propose exceptionnellement à ses membres quelques solutions d'hébergement à prix négociés. Vous trouverez ci-après une liste de riads avec des chambres aux tarifs réduits de 20%.

Pour toute demande de réservation, veuillez-vous adresser directement au contact suivant et indiquer que vous êtes membre du Partenariat Français pour l'Eau :

Michele Daroque Caillabet, riadreservationfed@gmail.com , Tel : +212 6 69 97 85 05

Si vous êtes intéressé, nous vous invitons à transmettre votre demande au plus tôt, en mettant clara.minjoulat-rey@partenariat-francais-eau.fr en copie, les possibilités d'hébergement diminuant chaque jour à l'approche de la COP.

Liste des hébergements encore disponibles :

RIAD ORIGINES : <http://riad-origines-marrakech.com>

Riad rénové situé dans le quartier de Sidi ben Slimane au Nord Ouest de la Medina.

Chambre standard - 93€ / la nuit au lieu de 115€ habituellement

Suite - 136€ / la nuit au lieu de 170€ habituellement

RIAD EL JADIDE : <http://www.riadeljadide.com>

Riad situé dans le quartier de BAB TAGHZOUT au Nord Ouest de la Medina

Chambre double - 48€ la nuit au lieu de 59€ habituellement

RIAD JARDINS DES LILAS : <http://www.riadjardinsdeslilas.com/>

Riad situé dans le quartier de BAB TAGHZOUT au Nord Ouest de la Medina

COMMENT CIRCULER A MARRAKECH POUR VENIR SUR LE SITE DE LA COP22

Transfert depuis les Aéroports

La ville de Marrakech est desservie à partir de l'aéroport Mohammed V de Casablanca (200 km) par train toutes les heures de 6H00 à 20H00. Le retour est assuré chaque 2 heures de 8H00 à 22H00. Le prix du ticket varie entre 138 DH et 212 DH.

Marrakech est aussi accessible par Taxis à partir des aéroports Mohammed V de Casablanca et l'aéroport Menara de Marrakech 24H/24H et 7j/7j.

En outre, un service spécial Navette - COP 22 de transport par bus reliant Marrakech à ces deux aéroports est mis à la disposition des participants et ce 24H/24H et 7j/7j entre le 5 et le 18 novembre 2016. Une cadence horaire est assurée entre 6H et minuit.

Un desk COP22 est installé au niveau des deux aéroports pour assistance et informations des participants sur les différents services disponibles (transferts de et vers Marrakech, agences de voyage, location de voiture, change,...).

Les participants présentant au niveau de ce desk la lettre d'accréditation Zone bleue ou un passeport ONU peuvent bénéficier gratuitement du service spécial Navette – COP 22.

Pour mieux faciliter le transfert du participant accrédité zone bleue des aéroports vers Marrakech, il est possible de s'inscrire à partir du lien suivant : shuttle.cop22.ma

Navettes vers le site de la COP (Bab Ighli)

Le service de navette à l'intérieur de la ville de Marrakech sera assuré à titre gracieux à tous les participants accrédités zone bleue ou non (sur présentation du badge) du 5 au 18 novembre de six heures du matin à minuit selon la cadence horaire suivante :

- Heures de pointes (7h à 10h et 18h à 20h) : une navette toutes les 15 minutes ;
- Heures creuses (6h à 7h ; 10h à 18h et 20h à minuit) : une navette toutes les heures.

Le réseau mis en place comporte 12 lignes en forme en étoile dont le centre est le site de Bab Ighli qui constitue le terminus de toutes les lignes.

DISTANCES

Bab Ighli- Aéroport de Marrakech : 5 km

Bab Ighli- Avenue Mohammed VI : 900 m

Bab Ighli- Jemaa El Fna : 3 Km

Bab Ighli- Gare de Marrakech : 4 Km

PLAN D'ACCES

V. ANNEXES

1. Flyer de l'initiative internationale #climateiswater
2. Programme des événements eau et climat recensés par le PFE
3. Etiquette livraison COP22 à renseigner pour chaque envoi